



Le Journal



n°445 Mars & Avril 2020

EPRON AUJOURD'HUI



L'Ecole



Le restaurant scolaire



L'Aire de jeux



Le Printemps de la peinture et des arts



Le Rucher dans le jardin des enfants



Étincelle et lumière



L'Eglise



La Médiathèque



E.H.P.A.D.



Le complexe sportif

SOMMAIRE

- P.2 Infos municipales
- P.8 Infos jeunesse
- P.11 Infos associatives
- P.14 Infos paroisse
- P.16 Infos pratiques



Edito



En cette période pré-électorale, les supports de communication habituels sont à utiliser avec précaution.

C'est pourquoi vous ne verrez pas le traditionnel édito de monsieur le Maire, dans la mesure où il est candidat à sa propre succession.

Comme responsable de la commission communication, je profite donc de cet espace momentanément libéré pour vous informer qu'après 25 années passées au service de la commune, dont 19 comme adjoint de Franck Guéguénat, j'ai estimé que j'avais fait mon temps.

En 25 ans, la commune a bien changé puisque nous avons vécu des dossiers forts tels que la construction du complexe sportif, l'agrandissement de l'école, la construction de la crèche, de l'EHPAD, de l'atelier technique, du restaurant scolaire, la création de la médiathèque, l'implantation du rucher.

Imaginons ce que serait la commune sans ces équipements !

D'autres dossiers sont en cours, notamment la ZAC de l'Orée du Golf, le cœur de bourg (ex Foyer Père Robert) et une nouvelle extension de l'école.

Un pôle animation et un pôle jeunesse ont été créés, des manifestations annuelles, appréciées des Epronnois, ont lieu telles que la plantation de l'arbre des enfants ou le Printemps de la Peinture et des Arts. N'oublions pas non plus le jumelage avec le village andalou de Zufre.

Epron vit dans ce contexte riche et le récent classement de l'«Association villes et villages où il fait bon vivre», publié dans le Journal du Dimanche et plaçant Epron en 4^{ème} position de sa catégorie, s'il était inattendu, y trouve sans doute son explication.

J'ai vécu ces années avec passion et je vous remercie de me l'avoir permis.

Bonne continuation à toutes et tous.

*Votre Maire adjoint
Jean Daireaux*



AGENDA

Mars

Plantation de l'arbre des enfants nés en 2019 DIM 08
Mairie

Élections municipales DIM 15
Mairie

Interclub ASE Judo SAM 21

Élections municipales DIM 22
Mairie

Présentation mini-camps d'été VEN 27
Mairie

Soirée dansante Comité des Fêtes SAM 28

Avril

Printemps de la Peinture et des Arts SAM 04 & DIM 05
Mairie

Repas Amicale des Anciens Combattants DIM 05

Festival des tulipes au château de Venduvre JEU 09
CAJE

Chasse aux œufs DIM 12
Mairie

Repas de printemps DIM 26
CAJE

BULLETIN N°445
Mars - Avril 2020
650 exemplaires

Limite de dépôt des articles du prochain numéro :
vendredi 3 avril

Directeur de publication :
Franck Guéguénat

Rédacteur en chef : Jean Daireaux

Commission bulletin : François Busnel, Frédéric Enard, Catherine Grozner, Joëlle Guibert, Claudine Heudier, Huguette Lewandowski.

Maquette et impression :
Imprimerie Le Brun - Caen

02/2020

Conseil municipal

Décisions de la réunion du Conseil Municipal du 27 janvier 2020

1) Nouvelle attribution de compensation de Caen la mer à compter de janvier 2020

Le Conseil Municipal

➤ approuve les conditions de la révision libre de l'attribution de compensation et les corrections de son montant, pour le financement des charges transférées

➤ approuve le montant de l'attribution de compensation prévisionnelle au titre de l'année 2020, résultant de la fixation libre, soit 132 632.27 euros.

2) Rénovation énergétique du gymnase

Le conseil municipal demande une subvention au titre des aides aux petites communes rurales (APCR) et une autre subvention au titre de la DETR 2020.

3) Tarification pour stages ados et séjours du centre de loisirs

Pré-ados & ados : animations socio-sportives de 3 jours

QF1 (40% du coût réel)	46
QF2 (50% du coût réel)	57
QF3 (60% du coût réel)	68

6 - 12 ans : semaine 28 (07/07 au 11/07) 2 durées proposées : 4J / 3N ou 5J / 4N à Bernière-sur-mer

		Epronnis	Non Epronnis
5 jours & 4 nuits	QF1	120€	140€
	QF2	140€	160€
	QF3	160€	180€
4 jours & 3 nuits	QF1	105€	135€
	QF2	125€	155€
	QF3	145€	175€

11 - 15 ans : semaine 28 et 29 (2 séjours du 04/07 au 08/07 ou du 09/07 au 13/07) au PAJE Eole Aventure de Touffréville

		Epronnis	Non Epronnis
5 jours & 4 nuits	QF1	120€	140€
	QF2	140€	160€
	QF3	160€	180€

6 - 12 ans : semaine 34 (du 17/08 au 21/08) au PAJE Eole Aventure de Touffréville

		Epronnis	Non Epronnis
5 jours & 4 nuits	QF1	120€	140€
	QF2	140€	160€
	QF3	160€	180€



Elections municipales

Vous êtes électeur de la commune, élevez votre équipe municipale.

Les conseillers municipaux sont élus (pour un mandat de 6 ans) au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Le **mode de scrutin** combine les règles du scrutin majoritaire à 2 tours et celles du scrutin proportionnel.

Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

Quel est le rôle du conseil municipal ?

Le conseil municipal a en charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour

créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique...

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des délibérations. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos, ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

Qui peut voter aux municipales ?

➤ Tous les citoyens âgés de 18 ans (au plus tard le 14 mars) de nationalité française ou qui l'auront acquise au plus tard le 5 mars.

➤ Tous les citoyens d'un pays membre de l'Union européenne résidant en

France. Attention, depuis le retrait du Royaume-Uni le 31 janvier 2020, les ressortissants britanniques ne peuvent pas voter aux élections municipales françaises. Le vote reste possible pour un ressortissant ayant à la fois la nationalité britannique et celle d'un État membre de l'Union européenne.

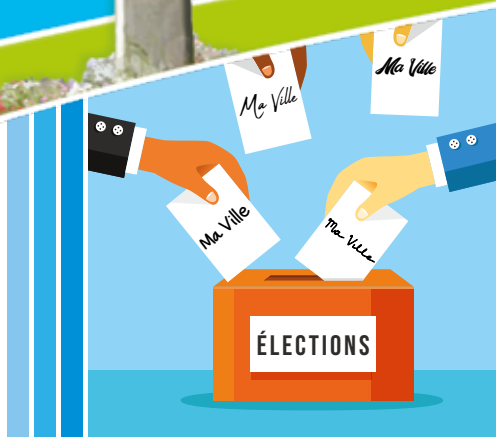
À quelles conditions ?

➤ Disposer de ses droits civiques et politiques (y compris dans leur pays pour les ressortissants de l'Union Européenne) ;

➤ Être inscrit sur les listes électorales générales (ou pour les ressortissants de l'Union Européenne sur les listes électorales complémentaires) de la commune de son domicile ou bien de celle où l'on est contribuable ou géralant de société. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ou bien pour les personnes qui viennent d'obtenir la nationalité française.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13835>



Elections municipales (...suite)

Vote par procuration

Et si vous êtes absents ?

Les électeurs absents le jour des élections peuvent voter par procuration. Il s'agit de se faire représenter par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger). L'électeur qui donne procuration peut utiliser un formulaire sur internet ou bien le remplir sur place. Dans les 2 cas, il doit se présenter en personne auprès du commissariat de police, de la gendarmerie ou du tribunal.

Voter par procuration signifie confier son vote, pour le jour de l'élection, à un autre électeur.

Qui demande la procuration ?

Le mandant.

Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention. Le mandant informe le mandataire de la procuration qu'il a demandée.

Qui vote ?

Le mandataire.

Le mandataire doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant.

Il peut recevoir deux procurations, dont une seule établie en France.

Il vient voter, avec son titre d'identité, au bureau de vote du mandant.

Établir une procuration

C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections à partir d'un délai maximal d'un an à compter de la demande de procuration.

Où s'adresser pour la demande ?

Au commissariat de police, au tribunal ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail.

Si vous êtes français résidant à l'étranger, à l'ambassade ou au consulat.

Quand ?

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit être parvenue à la commune du mandant avant le jour du scrutin. Le mandant doit prendre en compte les délais pour acheminer et traiter la procuration. N'attendez pas le dernier moment !

Quels documents permettent la procuration ?

➤ Un titre d'identité

➤ Un formulaire de procuration, soit fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place, soit rempli depuis l'ordinateur du mandant et imprimé par ses soins sur deux feuilles. Ce formulaire est composé de trois parties, l'une indiquant l'identité com-

plète du mandant et du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement et récépissé délivré au mandant.

Attention, dans les deux cas, vous devez vous présenter au guichet de l'autorité habilitée.

Est-ce que le mandant peut voter, malgré la demande de procuration ?

➤ Avant le jour du vote : le mandant peut résilier à tout moment sa procuration (même démarche que pour l'établissement de la procuration) ;

➤ Le jour du vote : en l'absence de résiliation, le mandant peut quand même voter, si le mandataire n'a pas encore voté.

Est-ce que la procuration est payante ?

Non, une procuration est établie sans frais.

Cas particulier

Les personnes ne pouvant se déplacer pour raison médicale ou pour cause d'infirmité peuvent solliciter par écrit la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical ou un justificatif.

L'abeille épronnoise

Episode 3 : La Récolte du miel d'été



Les occupantes des ruches, après s'être bien nourries, pendant le printemps et l'été, de tout le pollen trouvé sur nos fleurs et plantes mellifères, nous livrent plusieurs produits :

- du pollen (protéines, lipides et vitamines)
- de la propolis
- de la gelée royale
- de la cire
- du venin (utilisé en apithérapie)
- et bien sûr **du miel**

C'est ce miel que nous avons extrait le 21 août dernier en présence de très nombreux Epronnois qui avaient souhaité participer aux différents ateliers proposés pour cette première récolte. **La récolte de miel, en général, se déroule en 7 étapes**, résumées ci-après pour tous ceux qui n'avaient pas pu participer à cette première.

Etape 1 : Pose des "Chasse-Abeilles"

La veille à 20h30, nous avons posé des "chasse-abeilles" sur nos 3 ruches productrices, à savoir les ruches E, P et N. Ce dispositif empêche les abeilles descendues dans le corps de ruche de remonter dans les hausses. C'est dans ces hausses (en quelque sorte les "greniers" de la ruche) qu'il y a les réserves de miel que les abeilles stockent en surplus de leurs besoins.

Etape 2 : Prélèvement des hausses

Le lendemain matin, nous avons pris des "hausses" remplies de cadres de miel sur les 3 ruches sélectionnées que nous avons apportées dans un local fermé afin d'éviter tout pillage. C'était dans le hall du restaurant scolaire. Ce choix était fait pour permettre de recevoir toutes les personnes, adultes et enfants, intéressées par cette opération.



Etape 3 : Désoperculation des cadres

À l'aide d'un couteau spécifique, il s'agit de retirer la pellicule de cire qui obstrue les alvéoles. Cette cire a été déposée par les abeilles pour protéger le miel.



Les enfants du centre aéré ont bénéficié d'explications sur l'apiculture et ont eu le privilège de goûter le miel et la propolis. Un pur moment de plaisir !



Etape 4 : Extraction du miel

Les cadres sont placés dans une centrifugeuse. Les participants ont été invités à tourner la manivelle projetant ainsi le miel sur les parois internes du récipient avant de couler au fond de l'extracteur. Les enfants ont pu sentir l'odeur du miel frais et même recevoir quelques projections sur leur visage. Cette phase de la récolte a été la plus appréciée du public.



Etape 5 : Filtrage du miel

Le miel liquide tombé au fond de l'extracteur coule via un robinet à travers un filtre qui va séparer les plus grosses impuretés (cire, particules de propolis...)



Etape 6 : Maturation du miel

Le miel extrait est ensuite transvasé dans un grand récipient qu'on appelle un maturateur. Le miel y restera à une température de 20°C pendant 5 jours, ce qui va permettre de faire remonter à la surface une écume d'impuretés qu'on pourra enlever.

Et ce fut la dernière opération à laquelle le public a pu participer, faute de temps (5 jours !).

Etape 7 : Conditionnement du miel

Il ne reste plus qu'à conditionner le miel dans des pots sur lesquels une étiquette "Miel d'Epron" a été apposée.

Pour cette 1^{ère} année, nos 3 ruches productrices ont permis de récolter 20kg de miel de printemps et 42,8kg de miel d'été. Ce miel sera, pour partie, offert aux nouveaux habitants d'Epron, ou à l'occasion d'autres manifestations de la commune.

Cette récolte est le moment tant attendu des apiculteurs, alors nous vous donnons rendez-vous en août prochain pour la récolte d'été.

Vous serez prévenus en temps utile via la page Facebook du rucher "Abeille Epron".

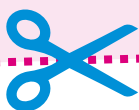
François VALLÉE
apiculteur référent EPRON-PCC



Les Rochambelles

Vous voulez participer à la Rochambelle ?

La commune d'Epron vous propose de faire partie de son équipe ! Faites-vous connaître auprès de Virginie à la mairie, elle vous indiquera la procédure à suivre.



Bulletin INSCRIPTION *

Rochambelle 2020
samedi 13 juin 2020



NOM :

Prénom :

Année de Naissance :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Nationalité :

Téléphone :

E mail :

Je souhaite participer :

- En Courant
- En Marchant

Date / Signature

6

* Ce bulletin d'inscription n'est pas le bulletin officiel. Il permet à chacune de valider son inscription au sein de l'équipe d'Epronaises qui participeront, au nom de la commune, à la Rochambelle 2020. Il vous faudra, une fois l'équipe constituée et les bulletins officiels émis par l'organisation "des Courants de la Liberté", reprendre contact avec le responsable de l'équipe pour finaliser votre inscription.

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux est toujours très attendue car elle permet à tous, acteurs et partenaires de la vie communale, d'écouter monsieur le Maire dresser un bilan de l'année écoulée.

À l'occasion de cette cérémonie, Franck Guéguénat a remercié ses conseillers et le personnel pour tout le travail fourni lors de ce mandat.

Ce fut un moment privilégié de rencontres. Cette manifestation n'a pas failli à son habituel succès car le restaurant scolaire était bien rempli cette année encore, ce qui prouve tout l'intérêt que les invités y portent.



La galette des rois

Galette des rois à l'attention des associations

Le mardi 28 janvier, monsieur le Maire et mesdames Divier et Letellier, adjointes aux commissions vie associative et finances, ont présenté leurs vœux aux représentants des associations. Ces derniers, à cette occasion ont remis leur demande de subvention. Cette réunion s'est poursuivie en toute convivialité avec le partage de la traditionnelle galette des rois.



La Grange
aux Livres



La nuit de la lecture



Pour la deuxième année consécutive, Epron a participé à la nuit de la lecture.

Cette année encore des animations pour les enfants ont été organisées autour de 3 thèmes.

Les plus petits ont pu écouter des histoires de fantômes et par la suite dessiner des créatures imaginaires en reprenant l'exemple du célèbre "cadavre exquis".

L'animation s'est poursuivie avec nos petits inspecteurs qui, à l'aide d'indices devaient résoudre des enquêtes style "Cluedo".

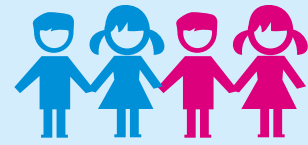
Cette nuit de la lecture s'est achevée par un repas partagé et un *escape game*.

Merci à tous les participants petits et grands qui ont permis la réussite de cette nuit.

Orgue de Barbarie

Monsieur Jean Mallet est venu à la médiathèque pour offrir un petit concert d'orgue de barbarie. Après avoir expliqué aux enfants le fonctionnement de l'instrument, il a joué et chanté des chansons enfantines et quelques classiques : *On écrit sur les murs*, *Santiano*, *Il en faut peu pour être heureux*. Ensuite, il a proposé aux enfants de venir tourner la manivelle. Un bon moment de partage.





École



Visite de Daniel Diguët dans la classe de CM2, dans le cadre de la commémoration de l'armistice du 11 novembre.

M. Diguët est venu et nous a présenté la première guerre mondiale. Il nous a même amené des objets de la guerre qui ont vraiment servi à quelqu'un. Il nous a montré des images (des tranchées, des véhicules qu'ils utilisaient...). C'était intéressant !!!

Hannah

Monsieur Diguët nous a dit une chose très importante : nous qui jouons à la guerre, aux jeux vidéo, nous ne nous rendons pas compte de ce que c'est la guerre en vrai. J'ai trouvé que c'était très instructif.

Albane

Le 14 novembre, M. Diguët est venu dans la classe des CM2 de l'école d'Épron pour leur présenter la première guerre mondiale ("la der...des der..."). Il leur a présenté un casque français, de vieux chars, des masques à gaz, les taxis de la Marne, les premiers avions, des sous-marins, les bateaux des États-Unis, les lance-flammes, les bombes à gaz, les fusils et les baïonnettes.

Il leur a dit que les Américains, au départ, quand ils débarquaient, cela prenait du temps pour les armes, mais quand ils étaient prêts, il y avait des bombardements de partout. La vie des poilus dans les tranchées était pénible. Ils vivaient dans la saleté, avec les rats, dans la boue quand il pleuvait.

Il leur a montré la tombe du soldat inconnu, mort à Verdun. Ce soldat représente toutes les personnes décédées au combat. Il leur a appris que la guerre n'est pas un jeu comme « Fortnite » ou « gétéa ». Je pense que la venue de M. Diguët dans la classe des CM2 n'aura pas été inutile ! J'étais très content d'y assister !

Lucien



Visite de Louisa dans la classe de CM2 le lundi 4 novembre 2019

Quelques extraits des textes des élèves sur la venue de Louisa, intervenante dans le cadre du projet Mobiklasse.de destiné à sensibiliser les élèves à la culture et à la langue allemandes.

"Ich bin Quentin le reporter. Je suis en direct à Epron en Normandie (Frankreich).

Louisa apprend au CM2 l'allemand. Elle leur fait plusieurs jeux pour leur faire comprendre que l'allemand n'est pas compliqué. Tout le monde est content"

Quentin

Louisa, une Allemande qui habite en plein centre de l'Allemagne, est venue nous présenter l'allemand et l'Allemagne. Elle nous a appris des choses comme : banane, apfel, etc.... Après avoir fait connaissance avec Louisa et découvert quelques mots, nous avons fait 3 jeux.

C'était une super matinée !

Yaël

Quand Louisa est venue en classe pour faire un cours d'allemand, ça s'est super bien passé.

On a fait de super activités : elle nous a montré là où elle habitait, elle nous a montré Berlin qui est la capitale de l'Allemagne.

Elle nous a fait faire un jeu avec un dé géant. On lançait le dé et suivant le nombre, on devait dire une phrase en allemand, mais quand on tombait sur le six, on devait réciter cinq phrases et on gagnait un bracelet.

Léo



Le deuxième jeu : il y avait des mots au tableau, Louisa mettait de la musique, quand on entendait un des mots, on devait taper l'image correspondante au tableau avec une taping machine à mouches ! Le troisième jeu : on avait un fruit et elle disait le nom d'un fruit et selon le fruit, on se déplaçait. C'était très bien, on s'est amusé.

Manon

Louisa, une Allemande, est venue le 4 novembre pour faire apprendre l'allemand aux élèves de CM2. Elle leur a fait apprendre le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest, puis elle a fait des jeux. Ils se sont bien amusés. Et certains élèves ont maintenant envie d'apprendre l'allemand au collège.

Chloé



Concours de lecture



Isabelle Jeanpierre, 10 ans, en classe de CM2, a remporté le prix de lecture à voix haute, devant un jury d'adultes épronnais et d'enfants de CM1.

Bravo à elle et à son enseignante, Séverine Lemerre, qui a proposé à ses élèves de se lancer un défi en participant au concours national des petits champions de la lecture à voix haute. En remportant ce prix, Isabelle se qualifie par la même occasion à la phase départementale de ce concours.



Les 11-17 ans : des jeunes qui bougent

Les soirées ados connaissent un franc succès avec une vingtaine de jeunes présents aux deux dernières soirées et une dizaine de jeunes sportifs. Tous se sont retrouvés pour un stage autour des sports innovants avec « CAP 'sport » pendant les vacances d'hiver.

Non contents de répondre aux invitations du pôle jeunesse, les jeunes se projettent. Ils viennent proposer des projets et ils sont présents à l'appel des élus quand ceux-ci les convient à réfléchir aux nouveaux locaux qui leur seront dédiés. Un espace pour se rencontrer entre jeunes et initier des projets qui leur ressemblent. À l'issue d'une rencontre au sommet rassemblant jeunes, élus, techniciens et animateurs, c'est un chantier de jeunes qui les attend en juillet ! Sol, peinture et aménagement, tout le monde est prêt à se retrousser les manches.

En attendant ce chantier, les jeunes poursuivent leurs soirées thématiques, continuent à participer au media camp et à préparer les séjours d'été.



C.M.E.

Conseil Municipal des Enfants

Des anniversaires importants, les élus vous parlent de leurs projets

La Convention des droits de l'enfant à 30 ans

Cette année nous avons envie de parler des droits de l'enfant. Les enfants ont tous le droit à l'éducation, de s'exprimer, à une identité, à une famille, à la sécurité, à la santé, à une planète propre ... Tout ça nous a donné des idées et nous avons plein de projets :

- » Un ciné débat autour du droit à l'éducation le 7 mars prochain
- » Carnaval en mode écologique avec APEE
- » 1 journée sur la santé
- » 1 journée verte

Nous comptons sur vous pour participer à nos projets et n'oubliez pas : « Vive les droits de l'enfant ! »

Refaël, Abigail, Jules

20/03

03/04

15/05

26/06

DATES
DES
SOIRÉES
EN
2020



Pôle enfance jeunesse



Le pôle enfance jeunesse change d'adresse !!

Le pôle enfance jeunesse fait peau neuve. Depuis le 1^{er} janvier 2020, ses locaux administratifs ont changé d'adresse. Vous pouvez désormais retrouver les animateurs, régler la cantine ou le centre de loisirs, directement auprès de l'équipe dans nos nouveaux locaux situés rue de la Grace-de-Dieu juste à côté de l'école, tous les jours de 8h30 à 18h30 pendant les vacances et tous les après-midis de 14h à 18h30 en période scolaire.

La boîte aux lettres a, elle aussi, changé de place. Elle se situe à l'extérieur de la salle d'activité, côté maternelle.



27/03 à 18h30



Centre de loisirs l'actu !



Echanges intergénérationnels avec les résidents de l'EHPAD

Au centre de loisirs, on partage !

On partage des activités interculturelles avec Teriya ko mais on partage aussi avec d'autres partenaires autour de nombreuses thématiques. En fonction des périodes, il s'agira de l'artothèque, de la MJC de Potigny, de Jeunes, Séniors, Familles, de l'ESITC (...). Mais avec l'EHPAD, on conjugue.

Entre les résidents de l'EHPAD et les enfants du centre de loisirs, c'est une histoire qui dure. Depuis le projet "Papy'Illes" et ses activités cuisine il y a trois ans, les enfants et les animateurs ont pris l'habitude d'aller très régulièrement à la rencontre des résidents. En ce moment tout ce petit monde est animé par deux projets qui font écho aux jeunes années des résidents mais aussi à celles de la reconstruction du village :

- > Pop-art et préparation d'une exposition commune pour le printemps de la peinture.
- > Atelier danse autour du film "Grease"



Événement

70^{ème} anniversaire de la reconstruction d'Epron

L'année est placée sous le sceau du 70^{ème} anniversaire de la reconstruction. L'équipe d'animation a donc décidé de remonter le temps depuis la reconstruction jusqu'à aujourd'hui. Le centre de loisirs est ouvert toute l'année, le voyage s'égrènera donc au fil des vacances et les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Les vacances d'hiver plongeront ainsi les enfants dans les années 50 - 60 et une dynamique rétro avant de glisser vers le disco et le flower power au printemps, ou encore le fluo en été. Mais l'invitation au voyage ne se limite pas à un voyage dans le temps en 2020. Comme chaque année, le pôle enfance jeunesse propose aux enfants et aux jeunes de partir en séjours l'été.

Une réunion d'information à cet égard se tiendra le vendredi 27 mars 2020 dans la salle d'activités à 18h30.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre des renseignements, des informations ou même faire vos réservations à : accueil-loisirs@epron.fr ou au 02.31.94.43.68

Epron fête de 70^{ème} anniversaire de sa reconstruction !

Nous lançons un appel à ceux qui possèdent des documents, cartes ou photos d'Epron, à tous les temps et surtout avant ou pendant la reconstruction. Nous aimerions faire un livre pour raconter les souvenirs de notre village et imaginer Epron dans le futur.

Merci à tous

Suzon, Yaël, Lilou et Aurélien

Club des Anciens Jeunes d'Epron



Déjeuner de Noël, le 15 décembre

Pour l'occasion, la salle s'était parée de blanc, d'étoiles, de nuages, d'ours polaires ... 75 personnes ont pu apprécier ce joli décor et le délicieux déjeuner festif concocté par notre restaurateur.

Après une visite surprise, courte mais royale ... de la Reine Elizabeth II, Priscillia a animé joyeusement l'après midi. Chacun semblait heureux d'avoir partagé ce bon moment.

Assemblée Générale, le 17 janvier

Les bilans -moral et financier- du club ont été présentés, devant une nombreuse assistance. Une trentaine de nouveaux adhérents ont intégré notre club, faisant atteindre au CAJE le cap des 125 personnes.

Bienvenue aux nouveaux membres ! Souhaitons qu'ils prennent du plaisir en découvrant et en participant aux rendez-vous que nous proposons.

La salle des fêtes s'est ensuite vite transformée en palais royal avec les dix rois et reines, les chanceux qui ont découvert la fève dans leur part de galette !

Visite du théâtre de Caen, le 28 janvier

Nous avons fait le choix, cette année, de découvrir quelques lieux publics. Le théâtre de Caen nous a ouvert ses portes pour une visite guidée. Après un rappel sur l'histoire des théâtres à Caen, nos deux guides nous ont fait apprécier la salle principale et sa particularité : être la seule en France à avoir ses murs entièrement recouverts de palissandre d'Inde favorisant l'acoustique. La visite s'est ensuite poursuivie. Nous sommes descendus sous la scène, remontés découvrir les loges, l'atelier couture et les vestiaires, riches de tous les costumes stockés là depuis des années.

Le cintrier, spécialiste des manœuvres des décors, nous a présenté son métier qu'il exerce avec passion.

Un déjeuner regroupant 35 personnes a clôturé cette matinée alliant culture, convivialité et bonne chère.



Les prochains rendez-vous

09/04 Festival des tulipes au château de Vendevre avec déjeuner sur place.

26/04 Déjeuner printanier - salle des fêtes



Nouvelle activité : la marche

En collaboration avec un groupe de Cambes-en-Plaine, nous vous proposons deux types de sorties :

- Marche santé hebdomadaire de 8 km environ, à Epron et les communes environnantes.
- Marche mensuelle de 10 à 15 km, le dimanche après-midi, dans le Calvados.

2 marches d'essais :

- Lundi 4 mai de 9h30 à 11h30 - 8km - RDV complexe sportif d'Epron.
- Dimanche 24 mai à 13h30 - 15 km - RDV parking mairie de Cambes-en-Plaine.



Vivre à Epron



Défense de la Qualité de Vie à Epron

Assemblée Générale du 7 février 2020



Après avoir accueilli les participants et remis un questionnaire à compléter pendant la réunion,

la trésorière Anne-Marie Le Caer présente le bilan financier qui est adopté à l'unanimité et le président Jacques Hameau présente le bilan moral adopté également à l'unanimité.

Philippe Duval, vice-président, revient sur le questionnaire qui a été remis et demande à ce que chacun y réponde afin de connaître les attentes des Epronnois sur la qualité de vie à Epron.

Xavier Dosseur, maire adjoint présente les travaux en cours :

- Chantier ex Foyer du Père Robert,
- Epopéa,
- Travaux de la rue de Lébisey,
- BUN (Boulevard Urbain Nord),
- Extension du groupe scolaire.

Franck Guéguénat, maire d'Epron, prend la parole pour développer tous ces sujets.

Le président Jacques Hameau précise que l'association travaille en lien avec la mairie sur le passage à 30 km/h de la commune (excepté la RD7) et rappelle par ailleurs que les trottoirs sont réservés aux piétons, le stationnement de véhicules sur ces derniers est interdit. La police verbalise (135€ l'amende) et quelques Epronnois ont connu cette désagréable surprise. Les voitures doivent stationner soit dans les propriétés, soit sur la route de façon à faire des chicanes de ralentissement.

Yves Voisine, délégué du quartier Lébisey, expose les problèmes rencontrés sur ce secteur : vitesse excessive, non respect des priorités, trottoirs en pavés, gens du voyage et souligne les améliorations tel que le déplacement du passage piétons sur la RD7.

Les problèmes qui font débat dans la salle sont :

- la vitesse,
- le stationnement sur les trottoirs,

- le non respect de la signalisation et notamment des panneaux stop,
- la dangerosité pour se rendre au TRAM par la piste cyclable,
- la pénétrante Jean Moulin (ex Weygand),
- le prolongement du tram jusqu'à la Bijude.

Remerciements à Claudine Heudier pour son travail accompli au sein de notre association comme secrétaire. L'association et son bureau lui offrent des fleurs.

Claudine nous quitte pour rejoindre le Club des Anciens Jeunes d'Epron... Encore plus de travail !!

Le pot de l'amitié clôture cette soirée vers 21H45.

Cordialement

*Jacques Hameau
Président*



Amicale des Anciens Combattants

Le 10 novembre 2019 à Epron

Le colonel NOULENS "DMD Calvados" a décoré 3 Epronnois de la croix du combattant "guerre d'Algérie" période 1962 / 1964



- M. Delettre Jean
- M. Robillard Michel
- M. Roperh Gilles

Le samedi 18 janvier 2020

L'Assemblée Générale s'est tenue en présence de plus de 50 personnes

Pour tout complément d'information
merci de contacter
Annette Marc : 09.83.05.04.42

Quelques dates à retenir pour 2020

Repas + cérémonies

- 05/04** Repas dansant (25€ adhérents / 30€ non adhérents)
- 08/05** Cérémonie du 8 mai 1945 + vin d'honneur.
- 24/05** Repas dansant.
- 13/09** Repas dansant.
- 08/11** Cérémonie du 11 novembre + Repas dansant.
- 06/12** Cérémonie de fin de la guerre d'Algérie + vin d'honneur.

Animation + sortie

sous réserve

Reconstruction d'Epron "prévision d'un camp militaire avec défilé de véhicules d'époques"

Mars "Frou Frou les Bains" à PARIS



ASE
Judo

Comme d'habitude au club de judo, le trimestre s'est achevé sur un moment de partage entre petits et grands. Les plus jeunes ont affronté, en combat singulier, les plus gradés qu'ils avaient choisis.

Marina, dans son kimono bleu de l'équipe de France, a eu beaucoup de succès. La soirée s'est achevée par la remise de la 14^{ème} ceinture noire du club à Nicolas Borries, junior 1^{ère} année, catégorie de moins de 60kg. Pour ne pas rompre avec la tradition, Nicolas a affronté, le temps d'une prise, tous les membres du club présents, entraîneurs compris.

Performances

* Léana Penon, benjamine, a terminé 3^{ème} aux inter-clubs de Douvres-la-Délivrande.

*Joris Cherel a terminé 3^{ème} au championnat du Calvados en cadets en catégorie moins de 55kg.

*Au circuit régional d'Evreux, Joris Colomb Patton, minime en catégorie moins de 50kg, a terminé 3^{ème} de la compétition après avoir gagné sa poule.

*Marina a été sacrée judoka de l'année 2019 par le comité départemental de judo jujitsu.

Après avoir gagné les six tournois nationaux auxquels

elle a participé, Marina a terminé 3^{ème} de la "Cadet European Cup de Follonica" en Italie. Grâce à ces performances, elle est sélectionnée pour participer, avec l'équipe de France cadette, à l'European Cup de Zagreb en Croatie les 7 et 8 mars prochains.

*Les plus jeunes (éveil, pré-poussin et poussin) participent avec assiduité aux interclubs et collectionnent les podiums.

Rappel : Interclubs organisés le samedi 21 mars au complexe sportif d'Epron.





Comité des Fêtes

Venez nombreuses et nombreux le SAMEDI 28 MARS 2020 dès 20h à la salle des fêtes vous initier à la danse en ligne et pratiquer la danse de salon sur des airs connus.

Dans une ambiance festive, animée par une professeure de danse en ligne et d'un musicien et disc-jockey, nous danserons au rythme des musiques de danses de salon et, à la demande, sur les autres rythmes actuels et anciens !

Les conditions d'entrée sont toujours de 8€ par famille, ou 4€ en individuel et il vous faudra aussi apporter un plat salé et un plat sucré que nous dégusterons en toute sympathie entre nous.

Le Comité des Fêtes offre le kir de bienvenue et le café du départ !

Possibilité d'achat aux tarifs habituels de vin, de rosé, de "bulles", de rafraichissements sans alcool. (L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération).

Les inscriptions obligatoires se feront auprès du Comité des Fêtes : 06 11 03 85 07 à partir du 1^{er} mars.



INFOS PAROISSE



Invitation

à la prière des Laudes à Saint Ursin

La prière des heures est une pratique des communautés religieuses. Il s'agit d'une prière à plusieurs heures de la journée, et qui la rythme. Les laïcs sont également appelés à la pratiquer, dans des conditions évidemment différentes des communautés religieuses : vigiles, quarte, sexte, none, complies, etc. ne peuvent guère être pratiquées par des actifs ou des parents. Aussi, ce qui est le plus souvent proposé, ce sont les Laudes, la prière

du matin, entre 7h00 et 8h00, pour bien commencer la journée. Cet office dure environ 15 à 20 minutes et consiste essentiellement en la lecture de psaumes, d'une lecture de la Parole et d'une brève prière d'intercession close par le Notre Père.

À compter du lundi 2 mars, cette prière vous sera proposée à l'église St Ursin tous les lundis matin à 8h00.

Laurent Courcol

Dates à retenir pour Pâques dans la paroisse Saint Thomas de l'Université :

04/04 > 18h30	Messe des Rameaux à Saint Ursin
09/04 > 19h00	Jeudi Saint, Célébration de la Cène à Sainte Claire
10/04 > 15h00	Vendredi Saint, Chemin de Croix à Saint Ursin
10/04 > 19h00	Vendredi Saint, Célébration de la Passion à Saint Ursin
11/04 > 21h00	Veillée pascale à Saint André
12/04 > 11h00	Messe de Pâques à Saint Julien

À Epron (Saint Ursin),
chaque mardi à 18h : messe de semaine
les samedis des semaines impaires à 18h30 : messe dominicale



Toutes les infos de la paroisse (02 31 85 44 53) sur :
<https://bayeuxlieux.catholique.fr/paroisses/agglomeration-caennaise/saint-thomas-de-luniversite/>

PARTENAIRES

Aujourd'hui, une fleur ...



ERICK BOYER
DÉCORATEUR FLORAL

28, Rue de la Délivrande - 14 000 CAEN
02 31 94 01 01

facebook

Maison

PLESSIS-LEMERRE
Services funéraires

5 rue Richard Lenoir - VILLERS-BOCAGE
02 31 77 01 16 plemmerre@wanadoo.fr

HÂLTE AUX GUÊPES 14



Destruction nids de guêpes, frelons, frelons asiatiques, bourdons

07.68.79.99.97
halteauxquepes14@gmail.com

7j/7

EPRON

Jardiland

Route de Douvres

NOUVEAU

- Toiletage
- Fleuristerie

EPRON

OUVERT DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

FLEURS · JARDINS & ANIMAUX · DÉCO

Pétanum

GARAGE de la BIJUDE

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques
Philippe JANNEQUIN

Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30



14, rue de la BiJUDE - 14061 CAEN cedex 4
Tél : 02 31 43 98 35 - Fax : 02 31 47 94 38

Imprimerie Le BRUN




Z.I. du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons
B.P. 6023 - 14061 CAEN cedex 4
Tél. 02 31 29 34 00 - Fax 02 31 29 34 01
contact@imprimerielebrun.fr - www.imprimerielebrun.fr

Coiffure Féminin / Masculin

O' Jo - Ly

Tél 02 31 47 36 00

Allée Gay-Lussac - 14610 Epron

Horaires d'ouvertures :
Mardi au Vendredi 9h00 - 18h30 / Samedi 8h30 - 17h00

CHRISTIAN LEPEY

plomberie chauffage assainissement
terrassament démolition



11 chemin du mesnil
14920 Mathieu

christian.lepey@bbox.fr

02.31.44.30.80



Votre Mairie

Place Francis Bernard - 14610 Epron
Tél. : 02 31 44 51 42
Fax : 02 31 94 55 90
Courriel : contact-mairie@epron.fr
www.mairie-epron.fr

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h.
En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élu de permanence au **06 85 58 04 65**

**Fermeture de la mairie :
les samedis 11, 18 et 25 avril**

Médiathèque

24 rue de l'Eglise - 14610 Epron
Tél. : 02 31 74 51 20

Horaires d'ouverture
Matin : 9h00 à 12h00 du mercredi au samedi
Après-midi : 14h30 à 19h00 mardi, mercredi et vendredi



Relais assistants maternels «Arc-en-ciel»

Espace Ardena
Place Le Clos Maulier
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél. : 02 31 97 43 29
ram.st.germain@wanadoo.fr
Accueil sur rendez-vous

Infos Poste

Le bureau de Cambes-en-Plaine est ouvert :
du lundi au samedi de 9h45 à 12h15
Levée du courrier du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h30
Tél. : 02 31 44 53 42

Encombrants

11 mai 2020

Merci de les sortir la veille du ramassage.
Ramassage sur appel au **02 31 304 304** pour les personnes de 75 ans et plus ou à mobilité réduite.

Infos collecte

Semaine normale :

- ◆ Bacs verts **le lundi**
- ◆ Sacs jaunes **le jeudi**
- ◆ Bacs gris **le vendredi**

Merci de les sortir la veille du ramassage.

*Semaine avec jours fériés :
Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.*

D.E.E. déchets électriques & électroniques

Déchetterie la plus proche :

Bretteville-sur-Odon
Tél. 02 31 74 68 30
ZAC de la Grande Plaine
Rue des Hauts de Beaulieu
*Ouverte du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 18h00
Dimanche : 9h00 - 12h00*

Annonces : À vendre

➤ ancien bureau d'écolier / banc deux places / pieds en fer / deux trous pour encriers / bois vernis en chêne clair / très bon état ➤ **50€**

➤ galerie de toit voiture / porte deux vélos "auto maxi" ➤ **30€**

Appeler le **06 02 16 52 80**

SANTÉ

Médecins généralistes

Stéphane Bataré
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 47 50 13
www.docrendezvous.fr
Marie-Laure De Bruyn
Rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 47 54 89
www.ubiclic.fr

Médecin nutritionniste

Estelle Tommeray
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
tel 02 31 91 65 41

Infirmiers

Thierry Dochler
et Rodolphe Le Rouvillois
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 44 22 60

Pharmacien

Pharmacie Voisine
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 43 60 82

Dentiste

Fabrice Auvray
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 53 96 67

Kinésithérapeutes

- ◆ Céline Maheut
- ◆ Sonia Moussay
- ◆ Audrey Baloche

Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 07 02

Kinésithérapeute Ostéopathe

Arnaud Bonnet
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 77 13 80 49

Pédicure Podologue

Marie-Lucie Landais
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 23 62 86

Dorothée Dupont
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 79 07 30

Orthophoniste

Valérie Michardière
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 26 74

Psychologues

Nathalie Lucas-Duffourg
13 rue Eole
Tél. : 02 31 43 86 97

Nathalie Tschopp
12 route de Caen
Tél. : 06 95 96 07 70

Hypnose Ericksonienne

Béatrice Palis
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 06 95 10 33 17

Diététicienne Nutritionniste

Sigrid Troude Tighilet
1 impasse des Pavillons
Tél. : 06 13 16 42 42

Sophrologue

Francesca Bocq
0667843096
4 rue Aubertine Auclert
www.leffet-sophro.fr

EHPAD

EHPAD Orée du Golf
Rue Olympe de Gougues
Tél. : 02 31 53 30 55

Vétérinaires

Clinique vétérinaire
du Cèdre
Route de Caen
Tél. : 02 31 47 67 67

